



PROTOCOLE DES TEMPS COLLECTIFS : ATELIERS D'ÉVEIL

Chers parent et professionnel(le)s, vous trouverez ci-dessous les propositions pour **REPONDRE** aux mieux aux exigences sanitaires et permettre un accueil de qualité.

AVANT L'ATELIER

A PARTIR DE SEPTEMBRE dans les espaces mutualisés : Nettoyage par la commune de la salle et des sanitaires utilisés la veille ou avant 8h30 le jour de l'atelier d'éveil **selon le protocole sanitaire en vigueur**.

- ✓ **Autorisation parentale de retour aux ateliers obligatoire+ fiche de renseignement** (si celle-ci n'a pas déjà été fournie à l'animatrice du RPE)
- ✓ **Prise de température** par la famille avant l'arrivée de l'enfant chez l'assistant(e) maternel(le), prévoir des **vêtements adaptés**, fournir casquette, crème solaire, kaway ...
- ✓ **Inscription obligatoire** une semaine à l'avance.
- ✓ Chaque professionnel(le) vérifie sa température, **en cas de symptômes** (toux, fièvre...) chez elle ou les enfants accueillis, **annule sa participation**.
- ✓ **Chaque professionnel(le) apporte l'eau et ses contenants pour chaque enfant de manière nominative(biberon, bouteille individuelle...), mouchoirs.**

PENDANT L'ATELIER

- ✓ **Enregistrement** des personnes présentes adultes/enfants par commune.
- ✓ **Durée de l'atelier 1h30** de 09h45 à 11h15 arrivée échelonnée de **9h45 à 10h**.
- ✓ **Le port du masque en la présence des enfants est obligatoire pour les professionnels de la petite enfance et les adultes présents (Assistants maternels, parents, animatrice).**
- ✓ **Chaussures, sacs (...)** sont isolées dans l'espace délimités à cet effet. (si en intérieur)
- ✓ **Nettoyage des mains** pour les enfants/adultes à l'arrivée et au départ.
- ✓ **Plusieurs espaces proposés aux enfants** : expérimenter, chacun a son rythme. Les installations en plein air seront privilégiées si la météo le permet, sinon ils seront annulés
- ✓ **Entre adulte** : Respecter une distance d'1 m, se répartir dans l'espace et adopter une **posture bienveillante** à hauteur d'enfants.

APRES L'ATELIER

- ✓ **Désinfection du matériel et surfaces(poignées de portes, tables et chaises, sanitaires)** utilisés par l'animatrice + **Rangement**

Si symptômes ou cas confirmé Covid-19

En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 (fièvre, toux...) chez les enfants accueillis ou l'adulte, merci de nous prévenir et d'annuler l'inscription.

L'animatrice RPE annulera l'atelier d'éveil en cas d'apparition de symptômes chez elle-même. En cas de symptômes en-dehors du temps d'accueil, les parents en informent dès que possible l'assistant maternel. Le RPE doit être informé par une des parties.

Si un cas est confirmé (professionnel ou enfant), le RPE préviendra les personnes présentes aux ateliers d'éveil ainsi que les mairies et les organismes compétents pour gérer la situation. Le protocole préconisé par l'Agence Régionale de Santé sera suivi.